

Arrêté ministériel n° 2021-823 du 24 décembre 2021 fixant le taux horaire de l'allocation d'aide publique pour privation partielle d'emploi et les plafonds mensuels de ressources pour en bénéficier

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	24 décembre 2021
Publication	Journal de Monaco du 31 décembre 2021 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématiques	Protection sociale ; Rupture du contrat de travail

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2021/12-24-2021-823@2022.03.04>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 31 décembre 2021

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2021/Journal-8571>